01 BP 882 - Cotonou Tél.: +229 21 33 2178 / 21 33 21 63

Adresse mail: sante.infos@gouv.bi

Site web: www.sante.gouv.bj



N9/1335MS/ABRP/DIVEC/SVUREC/SA

0 5 OCT 2021 Cotonou, le

## **ALERTE**

(Pour large diffusion)

Du Directeur Général A l'attention de :

X	Membres de la Commission Nationale	X	ANSSP
X	Ordre des Pharmaciens	X	DDS
X	Ordre des Médecins	X	SNIGS
X	Grossistes-Répartiteurs	X	FSS
X	Fabricants	X	INMES
X	Syndicats	X	ROBS
X	DGCI	X	Association des Consommateurs
X	DNSP	X	CNHU
X	Pharmaciens d'officine	X	CHD
X	Programmes	X	Hôpitaux de zones
X	Ordre National des Chirurgiens-Dentistes	X	Ordre National des Sages-Femmes
X	OMS	X	DSSA
X	Hôpitaux d'Instruction des Armées	X	PSSP

Objet: Retrait des lots d'amoxicilline 500mg

Texte : Dans le cadre de la surveillance du marché au Bénin, l'Agence Béninoise de Régulation Pharmaceutique (ABRP) a effectué, sur toute l'étendue du territoire, des prélèvements de médicaments dans certaines officines de pharmacie.

Des résultats issus de l'analyse des produits dans un laboratoire préqualifié par l'OMS, il ressort que certains lots d'Amoxicilline 500mg sont non conformes.

Les numéros de lots et les noms des fabricants concernés sont récapitulés dans le tableau ci- après :

Numéro de lot	Nom du fabricant  Yeluri Formulations Pvt. Ltd  Yeluri Formulations Pvt. Ltd  Yeluri Formulations Pvt. Ltd  Maximed Lifesciences PVT LTD		
YXA01002			
YXAO1003			
YX01019			
19 BET 063			
YXA 01019	Yehuri Formulation PVT LTD		



A cet effet, je voudrais inviter tous les établissements pharmaceutiques et toutes les structures sanitaires à retirer de leurs stocks, les comprimés des lots concernés et à les retourner, sans délai, aux Sociétés de Grossistes-Répartiteurs pour les dispositions qui s'imposent.

J'attacherai du prix au strict respect de la présente mesure.

de l'es l'as

Directeur Général

**Ampliation**: MS: ATCR